



Maîtres d'ouvrage, ne choisissez pas votre AMO comme un stylo !

*Dans une **tribune** publiée en décembre, le SYPAA (syndicat des programmistes en architecture et urbanisme) alertait les maîtres d'ouvrage sur la nécessité de ne pas surévaluer le critère financier pour l'achat de prestations intellectuelles. Un véritable cri d'alarme : « Maître d'ouvrage publics : arrêtez d'utiliser les méthodes d'achat de fournitures pour juger d'offres de prestations intellectuelles ! ».*

Chez Florès, nous sommes les premiers convaincus de l'importance de réaffirmer cette position.

La pondération du critère prix au cœur du débat

La tribune du SYPAA part d'un constat simple : trop souvent, le choix de prestataires intellectuels, en premier lieu AMO et programmistes, se fait sur la base d'un critère prix trop important par rapport aux critères techniques.

En clair, le choix se porte dans ces cas sur l'offre la moins chère, parfois (et trop souvent) au détriment de la qualité.

Dans un contexte de budgets publics contraints, et par un souci bien légitime de gérer au mieux les deniers publics, les maîtres d'ouvrage publics souhaitent, et on le comprend, mettre l'accent sur le prix comme critère d'importance.

Pourtant, comme le rappelle le SYPAA, au-dessus de 30% de pondération, et avec les méthodes usuelles de calcul des notes, le critère prix l'emporte ! Et par conséquent, la qualité des offres passe au second plan, au détriment du projet.

Choisir le moins cher

Pour ce type de prestations, le coût d'une mission correspond à un nombre de jours vendus, au temps passé. Or, **une mission d'AMO nécessite du temps** : pour comprendre les enjeux, recueillir les besoins, analyser les données, dispenser une expertise.... Ce travail impose de s'adresser à des professionnels hautement qualifiés et expérimentés.

Choisir systématiquement le moins cher, c'est prendre le risque de choisir celui qui passera le moins de temps sur le dossier... ou qui travaillera à perte.

Dans le premier cas, cela revient à sacrifier la qualité de l'étude et donc, au mieux, à multiplier les avenants ou à devoir relancer des études, au pire à menacer la pérennité de l'opération à cause d'études préalables incomplètes...

Dans le deuxième cas, le risque est de fragiliser les entreprises d'AMO, qui sont pour 80% des structures indépendantes de petite taille (*source* : SYPAA).

Une AMO de qualité pour un projet bien mené !

Or, une mission d'AMO et programmation ne représente généralement qu'un faible pourcentage du montant total de l'opération : « **brader** » ces missions pour quelques milliers d'euros économisés peut avoir des conséquences lourdes sur l'opération.

A contrario, une opération de programmation bien menée peut permettre des gains importants sur un projet ! Pour vous en convaincre, nous vous invitons à relire l'erreur n°2 de [Programmation architecturale : cinq erreurs à éviter](#), ou bien de jeter un œil à nos articles [Beaucoup d'attentes – peu de moyens](#) et [Le programmiste face à la crise](#).

Le critère prix dans une consultation d'AMO, comme le rappelle le SYPAA, ne devrait pas excéder 30%. Une mission d'AMO et programmation engage la qualité et viabilité d'un projet, avec des conséquences pouvant être lourdes sur l'opération et donc sur son coût global.

Investir quelques milliers d'euros de plus au stade du programme pour éviter des centaines de milliers d'euros de dérives par la suite, et permettre aux professionnels de la programmation de travailler dans de bonnes conditions, n'est-ce-pas le meilleur calcul que puisse faire un acteur public soucieux de l'intérêt général ?

A.R.